

La mobilité humaine : une des conditions du développement agricole

Un entretien avec **Yvan Le Coq**,
Référént agriculture
et alimentation au Grdr.

Les personnes qui migrent vers l'extérieur du continent africain sont souvent celles qui ont le capital le plus élevé, dans les divers sens du terme : elles ont des ressources monétaires, bien sur, mais également souvent un niveau de scolarité plus élevé que la moyenne locale et des réseaux sociaux les plus développés à l'étranger. « *L'augmentation du niveau de richesses et de revenus ne freine donc pas clairement les projets migratoires* », explique Yvan Le Coq, du Grdr.

Le Grdr Migration-Citoyenneté- Développement

Le Grdr Migration-Citoyenneté-Développement est une ONG internationale qui se structure selon une politique d'ancrage local en Afrique et en France, qui lui permet d'être une passerelle entre «ici et là-bas». Son siège social se trouve à Montreuil, en France. En Afrique de l'Ouest, le Grdr est implanté dans des territoires de la moyenne vallée du fleuve Sénégal et du sud de la Ségambie méridionale, qui ont la réputation d'être des territoires d'émigration ancienne. Mais, dans les faits, ce sont aussi des territoires d'accueil et de transit. Site : www.grdr.org

Défis Sud : Est-ce que les jeunes Africains cessent de rêver au grand large si on améliore les investissements dans l'agriculture familiale ?

Yvan Le Coq : L'émigration internationale extra-africaine est numériquement très limitée par rapport aux mobilités qui s'opèrent à l'échelle du continent. Sur dix migrants ouest-africains, on estime qu'il y en a neuf qui restent dans la sous-région. Les migrations internationales de moyenne et de longue durée, supérieures à un an, sont des phénomènes minoritaires, voire ultra-minoritaires, y compris dans les territoires où le Grdr travaille, qui ont pourtant la réputation d'être des zones d'émigration. On estime que cela concerne au maximum 15% de la population, ce qui n'est pas du tout l'effusion qu'on évoque parfois. Par contre, ce qui est sûr, c'est que les jeunes ruraux sont et resteront mobiles à des échelles géographiques et temporelles plus restreintes (omniprésence des migrations saisonnières de type ville-campagne par exemple). Les motifs de départ sont divers et multiples. Pour les jeunes ruraux, il s'agit souvent de se scolariser le plus longtemps possible. Il y a aussi la volonté quelquefois d'échapper transitoirement aux contraintes familiales et sociales ; le droit d'aînesse par exemple reste très prégnant dans ces régions. Il n'est pas aisé pour un cadet de se faire une place

localement, notamment à cause des modalités de gouvernance du foncier.

DS : C'est en voyageant dans des zones agricoles de la sous-région que les jeunes ruraux découvrent d'autres façons de cultiver ?

YLC : Oui, ils se montrent parfois plus innovants que ceux qui sont restés sur place. On dit que les voyages forment la jeunesse et ça se vérifie également de ce point de vue là. Il y a des éléments très clairs qui le démontrent cela quand on s'intéresse au patrimoine semencier. Dans les régions où le Grdr travaille, on se rend compte que le patrimoine semencier s'est constitué grâce à la sélection opérée par les agriculteurs mais aussi grâce à la mobilité humaine depuis et vers les régions voisines. En termes de sources de main-d'œuvre, ces mobilités sont des conditions du développement agricole plus qu'un frein. La main-d'œuvre familiale est de plus en plus difficile à recruter aux conditions qui prévalaient il y a cinquante ans, où on mobilisait la famille contre un bon repas. Les jeunes ne veulent plus aller aux champs aux conditions qu'acceptaient leurs parents. Ce qui ne veut pas dire qu'ils ne sont pas là, qu'ils ne s'intéressent pas à l'agriculture. Il y a une marchandisation de la force de travail et les ouvriers agricoles, pour la plupart, sont des migrants qui viennent des pays ou des régions limitrophes.



Illustration © Philippe de Kemmeter.

DS: Comment sont financés les travaux agricoles?

YLC: En partie par les transferts financiers des parents émigrés. On connaît des exemples en Basse-Casamance où des migrants vivant en France ou ailleurs envoient chaque année des mandats pour les travaux rizicoles, parce qu'ils sont très attachés à la riziculture. C'est le cas de certaines familles de Diembering (Basse-Casamance) mais on observe ces pratiques aussi dans des villages de Moyenne-

Casamance tels que Diagour ou Diaffar-Douma. Et sans ces mandats, je ne sais pas s'il y aurait encore de la riziculture dans ces territoires. Cela est symptomatique de deux tendances. La première est que les agricultures familiales s'intensifient en capitaux et la seconde est que les activités agricoles et extra-agricoles – dont celle menées dans le cadre migratoire mais aussi sur place – se financent mutuellement. Ce qui fait écrire à certains que « l'ancre local et la migration sont les deux faces d'une même pièce ». Il faut cesser d'opposer systématiquement développement agricole et émigration! Les départs de main-d'œuvre de longue durée en Europe et ailleurs sont minoritaires et sont compensés par l'envoi de mandats et par la mobilisation d'une main-d'œuvre salariée, qui elle-même, la plupart du temps, a le statut de migrant. Dans ce cas, on peut dire que l'émigration alimente l'immigration...

La mobilisation d'une main-d'œuvre salariée, qui elle-même, la plupart du temps, a le statut de migrant. Dans ce cas, on peut dire que l'émigration alimente l'immigration...

DS: Certains chefs d'exploitations préfèrent-ils la main-d'œuvre salariée?

YLC: Une étude de l'IPAR consacrée à l'emploi des jeunes et à la migration¹, notamment au Sénégal, montre que dans les exploitations de la vallée du delta du fleuve Sénégal, qui sont des modèles d'exploitations très intégrées au marché, les exploitants préfèrent souvent la main-d'œuvre salariée à la main-d'œuvre familiale, prétextant qu'elle est plus fiable... On y rencontre des travailleurs

¹ Emploi des jeunes et migration en Afrique de l'Ouest (EJMAO) - Rapport final - Sénégal
Voir: IPAR(2014) <http://www.ipar.sn/Emploi-des-jeunes-et-migration-en-Afrique-de-l-Ouest-EJMAO-Rapport-final.html>

qui viennent de Casamance, du Burkina, de Guinée-Conakry. Il y a tout un réservoir de main-d'œuvre qui est constitué par des flux sous-régionaux de jeunes. Je l'ai vu en 2004 dans les Niayes (à Mboro et alentours): les travailleurs agricoles étaient essentiellement de ces nationalités.

DS: *Une main-d'œuvre taillable et corvéable à merci?*

YLC: Dans certaines régions, le travail physique de la terre est socialement dévalorisé, voire quasi prohibé pour certaines familles. Il est de bon ton de faire travailler la terre mais pas de la travailler soi-même (dans quelques localités de la moyenne vallée du fleuve Sénégal par exemple). Aussi, avec la disparition officielle de l'esclavage, on a vu se développer le métayage (première moitié du XX^e siècle), un mode d'exploitation qui perdure. La main-d'œuvre est ici essentiellement locale.

Dans des zones comme les Niayes au Sénégal, spécialisées dans les productions horticoles, le métayage est également pratiqué. Mais ici la main-d'œuvre est le plus souvent immigrée. Ce système de métayage, très inégalitaire, recouvre en fait des réalités différentes et n'implique pas toujours des migrants. On observe des cas où entre les ouvriers agricoles et leurs patrons, des relations de confiance sur le long terme s'établissent. D'après l'étude Ipar citée plus haut (2014), «*Chez les migrants en zone rurale [dont la plupart est ouvrier agricole], 64% sont plutôt satisfaits de leur situation actuelle... contre 38% chez les migrants urbains*». Les conditions de travail et de revenus de ces ouvriers sont pourtant loin d'être idylliques et il ne faut pas les idéaliser mais l'autonomie dont ces ouvriers disposent est sans doute supérieure à celle dont ils disposaient dans leur village d'origine. Cela confirme que la recherche du confort matériel n'est pas le seul objectif de ces jeunes migrants.

DS: *Quel est le niveau d'implication des émigrés dans l'agriculture?*

Depuis les années 1970 et les années de sécheresse qui ont suivi, les associations d'émigrés basées en France se sont beaucoup investies dans la production agricole. Il y a eu par exemple des investissements dans les systèmes d'irrigation villageoise², la construction de retenues d'eau... Plus récem-

ment, ces associations semblent avoir recentré leurs actions sur l'accès aux services de base (construction de postes de santé, réseaux d'adduction en eau potable).

À l'échelle individuelle, les mandats servent à sécuriser l'alimentation des parents restés au pays. Mais ils sont aussi quelquefois investis dans les activités de productions agricoles pour le paiement de la main-d'œuvre et des intrants.

DS: *Comment les émigrants sont-ils accueillis à leur retour au pays?*

YLC: Les gens qui ont des expériences migratoires relativement courtes – moins de dix ans – ont plus de facilités à se réintégrer. Il y en a qui accèdent assez rapidement à des postes de responsabilité, notamment des élus locaux qui sont d'anciens migrants... (par exemple: Ibrahima Thioye, maire de la commune de Baidiam en Mauritanie; Bagan-da Sakho, maire de la commune de Kothiari au Sénégal). Pour certains expatriés qui ont passé toute leur vie active à l'étranger, c'est parfois plus compliqué de revenir et de se réintégrer.

DS: *Comment évaluez-vous les dispositifs publics qui appuient les initiatives de retour des émigrants dans le domaine agricole?*

YLC: Les dispositifs publics se concentrent sur des questions d'entrepreneuriat et font la promotion de modèles agricoles intensifs en capitaux souvent hors de portée d'une majorité de gens restés au pays. Les migrants entrepreneurs suivent souvent cette tendance.

On citera par exemple le Programme d'appui au développement agricole et à l'entrepreneuriat Rural (Padaer). Le ministère des Sénégalais de l'Extérieur a également mis en place un fond d'investissement pour les migrants, baptisé Faise (Fonds d'appui à l'investissement des Sénégalais de l'Extérieur). L'Agence régionale de développement de Sédhiou, à travers le dispositif Help Office for Migrants³, a récemment accompagné des porteurs de projets économiques migrants. L'un d'entre eux s'est lancé dans l'aviculture intensive.⁴ L'antenne du Grdr, ouverte à Ziguinchor en 1988, a initialement accompagné des porteurs de projets économiques « migrants de retour ».

Ils se montrent parfois plus innovants que ceux qui sont restés sur place.

² Voir Lavigne Delville. « La rizière et la valise » <http://regards.in2p3.fr/fiche.php?id=16467>

³ <http://hom.ardsedhiou.org/posts/le-bureau-hom-vous-souhaite-la-bienvenue-4>,

⁴ Voir le lien : <https://www.youtube.com/watch?v=F5GyCdUQzRQ> Film de capitalisation dans lequel cet aviculteur témoigne.

Il faut cesser d'opposer développement et émigration.

DS: *Quelles conclusions peut-on tirer de ces expériences?*

YLC: En premier lieu, on sait aujourd'hui que ces dispositifs peuvent augmenter les disparités en apportant des financements et conseils à des gens qui ne sont pas les plus pauvres au départ. On va accentuer les disparités territoriales et familiales, on va soutenir les villages où il y a des migrants, les parents de gens qui ont émigré... on va créer des services dans des villages qui ont déjà des niveaux supérieurs aux villages voisins. C'est pour ça que le Grdr considère qu'il faut concevoir ces appuis dans un cadre global d'appui aux initiatives économiques, que celles-ci soient portées par des migrants ou par des résidents, pour éviter que les disparités ne s'accroissent.

Plus largement le Grdr milite et agit auprès des émigrés pour que ceux-ci inscrivent leur action dans un cadre territorial plus large que par le passé (du village à la commune), de manière à optimiser les effets de leurs actions et à limiter les disparités territoriales. Parallèlement, en Afrique de l'Ouest, notre association plaide pour que les processus de développement local

intègrent mieux les diasporas: les élus locaux doivent se donner la peine d'associer davantage la diaspora à leur action, en amont des décisions et non une fois celles-ci prises. Et enfin, il faut aussi attirer l'attention sur un fait capital: les diasporas ne peuvent pas tout faire!

En second lieu, les modèles entrepreneuriaux promus exigent un capital de départ souvent conséquent par rapport aux ressources locales. Ces modèles ne servent donc d'exemple qu'à la marge. D'autant que leur bilan économique n'est pas toujours positif ou meilleur que ce qui se fait déjà localement. Les modèles issus de la révolution verte ne s'avèrent au final pas si rentables que ça... en tous les cas pas plus que les solutions plus économes en intrants. Nous tentons de contribuer à la mise en place de dispositifs d'appui conseil au montage et suivi de projets de manière à en optimiser les retombées positives et à attirer l'attention des porteurs de projets sur les externalités, notamment négatives, de leur activité. ♦

Propos recueillis par Pierre Coopman

Itinéraire Burkinabé: à l'aller j'étais en costume

Je m'appelle **Souleymane Congo**, je suis né en 1976 à Ouagadougou. Actuellement je suis marié, j'ai trois enfants.

Je suis parti en Europe en 1999. J'ai fait la Belgique, j'y suis resté pendant 6 mois, ça n'allait pas, je suis allé en Allemagne. J'y suis resté deux ans et ça n'allait toujours pas. Alors je suis allé au Pays-Bas et c'est de là-bas que j'ai été rapatrié. La vie n'était pas facile. En tant que sans-papiers, je devais me cacher. On nous interdisait de travailler sans papiers. Avant de sortir du Burkina, j'ai pris des crédits à gauche et à droite et il me fallait travailler pour les rembourser. En Europe, j'étais obligé de me cacher pour travailler. Dans ces conditions, non seulement tu es mal payé et quand on t'attrape, t'es vraiment dans le pétrin.



Lisez cet entretien accordé à Défis Sud en ligne sur : www.sosfaim.be